



**À tous les membres  
Fitness Energy**

St-Imier et Saignelégier, le 6 mai 2020

## **Réouverture Fitness Energy – Plan de protection et informations**

Cher Membre,

Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de nos centres de St-Imier et Saignelégier le **lundi 11 mai 2020 à 9h00**.

La réalité actuelle, que nous vivons depuis 2 mois, n'est pas celle d'hier, et nous nous adaptons jour après jour à l'évolution COVID-19 ainsi que toutes les mesures, contraintes, adaptations que les autorités ont dû ériger et que nous devons respecter et mettre en place pour le bien-être de tous.

Venir au fitness pour faire du sport, pour notre santé, trouver une ambiance, des amis et dépasser vos limites ... était une habitude !

Certaines règles/conditions imposées par le Conseil Fédéral vont venir bousculer et perturber ces habitudes et ce confort quotidien. Il en va toutefois de notre responsabilité et de la vôtre de nous comporter le plus positivement possible face à cette situation et face à cette nouvelle donne, et de jouer le jeu pour votre santé et la nôtre.

Vous trouverez, en annexe à la présente, le « nouveau jeu de carte » : les informations, les règles et conditions nécessaires à amorcer cette nouvelle partie, dans le respect du cahier des charges que nous imposent les autorités.

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération et votre soutien, afin qu'ensemble nous puissions avancer, travailler et nous entraîner le plus sereinement possible.

Prenez-soin de vous, et au plaisir de vous revoir !

FITNESS ENERGY

**Annexe** : Plan de protection et informations

*RUE DES NOYES 1  
2610 SAINT-IMIER  
032 941 33 66*

*WWW.FITNESS-ENERGY.CH  
ADMIN@FITNESS-ENERGY.CH*

*CHEMIN DES SPORTS 10  
2350 SAIGNELÉGIER  
032 951 27 23*

# PLAN DE PROTECTION ET INFORMATIONS

## 1- Abonnements

Tous les contrats en cours seront traités à notre réouverture et l'échéance de votre abonnement sera prolongée par l'équivalent de la durée de fermeture ordonnée par le Conseil Fédéral, soit **56 jours**.

## 2- Mesures d'hygiène, comportement

Restent valables également dans vos centres les mesures de l'OFSP (tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude, éviter les poignées de main, se laver soigneusement les mains, garder ses distances, rester à la maison si nécessaire, ...), ce qui signifie entre autres :

- Distance de 2 mètres entre chaque personne (les locaux seront aménagés en conséquence et des marquages seront apposés au sol)
- Les client(e)s présentant des symptômes de maladie n'ont pas le droit de venir s'entraîner.
- Il est de la responsabilité personnelle des personnes faisant partie des groupes à risque de décider s'ils souhaitent s'entraîner.
- Masques et/ou gants ne sont pas exigés ; si vous souhaitez ou avez besoin d'en porter, ceux-ci sont à votre charge.
- Des désinfectants seront mis à votre disposition à l'entrée et sur les surfaces d'entraînement ; mais nous vous prions également de vous laver les mains avant et après l'entraînement.

## 3- Plateau musculation

- Selon les directives fédérales autorisant 1 personne/10m<sup>2</sup> nous pourrions accueillir, en même temps, et par centre :  
**17 personnes à St-Imier**  
**17 personnes à Saignelégier**
- La durée d'entraînement sera libre, mais ne devra pas excéder 20mn sur les appareils cardios.
- Chaque appareil, matériel (haltère, barre, ...), devra être nettoyé par vos soins après son utilisation.
- Linge OBLIGATOIRE sur les appareils/machines/tapis utilisés.

## 4- Cours collectifs

- Pas de cours collectifs jusqu'à nouvel avis.

## 5- Généralités

- L'utilisation des vestiaires et douches est interdite.
- Les toilettes resteront utilisables.
- Le membre devra venir directement en tenue de sport avec des baskets propres ; une zone de dépôt de sacs sera aménagée à cet effet.
- L'accès électronique à Saignelégier est interdit jusqu'à nouvel avis.

## 6- Nouvel horaire

Les horaires d'ouverture de vos deux centres sont réaménagés jusqu'à nouvel avis, comme suit :

- Lundi au Vendredi 9h00 – 20h30 (St-Imier et Saignelégier)
- Samedi 9h00 – 13h30 (St-Imier et Saignelégier)
- Dimanche 9h00 – 13h30 (Saignelégier)